

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 6 JANVIER 2021
Réunion spéciale

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présentes :

Mme Nathalie Naud, agente de bureau et greffe et Mme Moïra Houde-Cotton, agente de développement en loisir et vie communautaire.

Étaient absents :

M. Simon Moisan	Conseiller siège # 2
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

La séance est ouverte à 19 h 30. Le maire souhaite la bienvenue à tous.

LÉGISLATION

01-06-01-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- LÉGISLATION**
 - 2.1 *Adoption de l'ordre du jour*
- 3- ADMINISTRATION**
 - 3.1 *Remplacement au poste de directeur général*
- 4- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 4.1 *Absence du responsable des eaux usées et de l'eau potable*
- 5- LOISIRS – SPORTS - CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 5.1 *Ouverture de la patinoire*
- 6- LEVÉE DE LA SÉANCE**

LOISIRS – SPORTS — CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

02-06-01-21

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT les demandes des citoyens qui sont favorables à l'ouverture de la patinoire municipale;

CONSIDÉRANT QUE des règles seront mises en place en accord avec les recommandations de la santé publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- **D'OUVRI**R la patinoire municipale tout en mettant en place les mesures prévues par la santé publique;
- **DE MANDATER** Mme Moïra Houde-Cotton pour engager un employé pour veiller à l'entretien de la patinoire.

VOIRIE – TRANSPORTS – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

ABSENCE DU RESPONSABLE DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE

De l'information a été transmise.

ADMINISTRATION

REMPLACEMENT AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

De l'information a été transmise.

03-06-01-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 21 h.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Madame Nathalie Naud
Agente de bureau et greffe

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.